



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Centre-Val de Loire | 2011

Nogent-le-Roi – Déviation routière (tronçon AB, zone 3), Le Pierrier

Fouille préventive (2011)

Franck Verneau



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/37761>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Franck Verneau, « Nogent-le-Roi – Déviation routière (tronçon AB, zone 3), Le Pierrier » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 09 septembre 2020, consulté le 28 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37761>

Ce document a été généré automatiquement le 28 mai 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Nogent-le-Roi – Déviation routière (tronçon AB, zone 3), Le Pierrier

Fouille préventive (2011)

Franck Verneau

- 1 Quelques éléments mobiliers trouvés dans les structures gallo-romaines et dans les limons établissent la présence de l'homme sur le plateau dès la Préhistoire. Un tesson de céramique peu roulé, une hache polie, une lame microdentéculée, etc. pourraient indiquer qu'un site néolithique se trouve à peu de distance de l'emprise de la fouille.
- 2 Les prospections aériennes réalisées sur le plateau de Nogent-le-Roi ont permis de localiser des occupations protohistoriques en enclos fossoyés en bord de plateau et un indice d'occupation a été identifié sur le tracé de la déviation, à l'ouest de la fouille.
- 3 L'organisation et la nature des vestiges du Ier et du début du II^e s. apr. J.-C. indiquent que la zone de fouille peut se situer à la limite entre une zone dédiée aux pratiques agricoles (mouture du grain, stockage, pacage des bêtes, travail de la laine) et une zone résidentielle disposant du confort d'une pièce thermale, de l'agrément de murs décorés et de sols en mosaïque. Les vestiges peuvent correspondre à l'articulation entre la *pars rustica* et la *pars urbana* d'une *villa*.
- 4 Le travail de la laine semble avoir composé une partie des activités de cette installation rurale sans qu'on sache s'il s'agit d'une ressource destinée à l'usage de l'établissement ou s'il s'agit d'un artisanat, c'est-à-dire d'une production commercialisée.
- 5 Des écueils se présentent pour déterminer le statut du propriétaire : la zone fouillée donne des informations sur la partie résidentielle équipée d'un hypocauste et de peintures murales et un graffiti laisse entendre que des lettrés sont présents. S'en dégage l'idée d'une certaine aisance des habitants. Cette impression est appuyée par l'absence de recyclage du verre et du métal.
- 6 L'hypothèse d'une *villa* peut être avancée avec prudence. L'étude des restes osseux décrit des habitudes alimentaires compatibles avec ce qu'on connaît des consommations étudiées dans des *villae* d'Île-de-France et de Picardie. Toutefois, la

partie fouillée est trop restreinte pour distinguer dans les quelques vestiges mis au jour les éléments caractéristiques qui composent une *villa*.

- 7 Dans la deuxième moitié du II^e s., un léger agrandissement a lieu, sans changement de nature de l'occupation et à la fin du II^e s. des bâtiments en dur sont construits à l'emplacement de bâtiments légers.
- 8 Les témoins d'une récupération partielle au cours du III^e s. amènent deux hypothèses. Ces démolitions peuvent correspondre à des réaménagements du domaine avec une contraction de l'occupation et un relatif abandon des parties situées dans la zone fouillée, ou bien un abandon et une destruction de l'établissement dans son entier.
- 9 Une fosse comprenant du mobilier des IV^e-V^e s. en bordure de l'occupation précédente pose la question de la persistance de l'établissement rural.
- 10 Après un hiatus dans l'occupation de la zone située en marge orientale, courant depuis le III^e s. jusqu'aux X^e-XII^e s., un fond de cabane marque une nouvelle phase d'installation dans le secteur. À cette période, les terres de Nogent-le-Roi feraient partie des possessions d'Hugues le Grand.
- 11 L'histoire contemporaine a également marqué le paysage du plateau de Nogent-le-Roi avec l'installation d'un aérodrome sur 120 ha. D'abord aérodrome auxiliaire des forces alliées pendant la guerre de 1939-1945, il sera maintenu en état de fonctionnement pendant l'occupation allemande avec des simulacres d'activité (avions en bois) jusqu'en 1944. A cette date, les Allemands feront quelques missions à partir de Nogent. C'est très probablement lors de cette courte période d'activité que les soldats ont installé des abris semi-enterrés à proximité des pistes d'envol. Deux de ces abris ont été retrouvés et un a été fouillé. Les soldats disposaient de deux banquettes et d'un espace de 6 m² pour le plus petit des deux abris. En l'absence de témoignages ou de documents complémentaires, le rôle exact de ces abris dans la vie de l'aérodrome n'est pas établi : seuls des morceaux de verre à vitre et une pièce de cinq pfennig ont été découverts dans le comblement de l'abri fouillé.

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtYSMQBsihnF>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtPTUjwiPDxN>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwrSh1IFq56>

Année de l'opération : 2011

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOps7T>

AUTEURS

FRANCK VERNEAU

Inrap